Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **90 (1939)**

Heft 2

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Cantons.

Vaud. *Grand Conseil. Pour la forêt vaudoise.* La motion R. Rubattel du 23 août dernier, demandant au Conseil d'Etat l'étude des moyens propres à intensifier l'emploi des produits de la forêt vaudoise, a été renvoyée à une commission, au nom de laquelle M. *Ch. Gonet* présente un excellent rapport.

Si notre canton est pauvre en matières premières, il est riche en bois, dont une bonne partie est vendue à l'étranger. La consommation interne diminue régulièrement, tandis qu'augmentent les importations de fer, de mazout, de charbon et de caoutchouc. L'Etat peut-il intervenir pour enrayer cet appauvrissement ? Certainement, puisqu'il possède des forêts, puisque les communes sont propriétaires de forêts qui ont produit 4.380.000 fr. en 1937: de plus, la moitié des recettes de la forêt représente les salaires des bûcherons, des charretiers, des entreprises de transports. L'Etat, en tant que propriétaire d'immeubles qu'il fait réparer, qu'il chauffe, peut utiliser davantage de bois. Les expériences avec la gazéification du bois pour le chauffage central se multiplient et donnent des résultats divers; on pourrait multiplier l'emploi des cuisinières à bois dans les classes ménagères, brûler du bois dans les chauffages centraux. Rappelons-nous les expériences de 1914—1918 et qu'un arrêt des importations de charbon ne nous laissa pas démunis.

C'est une erreur de croire que le bois est plus vulnérable au feu que le fer ou le ciment. On a vu le mélange bois-pierre résister mieux à l'incendie que le fer-béton. De plus, en réduisant l'impôt sur les véhicules à moteur utilisant le bois ou le gaz de bois, l'Etat pourrait encourager l'emploi du carburant national. De leur côté, en livrant du bois offrant toutes les qualités requises, les producteurs de bois de construction et de bois de chauffage pourraient augmenter leurs débits.

Sans discussion, l'assemblée renvoie la motion au Conseil d'Etat pour rapport, avec pressante recommandation. (*Gazette de Lausanne*, du 7 décembre 1938.)

On attend avec impatience la réponse que donnera le gouvernement vaudois à cette très opportune motion.

BIBLIOGRAPHIE.

Société vaudoise de sylviculture et Association forestière vaudoise. **Agenda forestier et de l'industrie du bois pour 1939.** Editeur : V. Porchet & C^ie^, rue de la Paix, à Lausanne. Prix : relié, 2,75 fr.

Il nous aurait été agréable de signaler aux lecteurs du « Journal », dans le dernier cahier déjà, l'apparition de cet agenda forestier fort réussi et d'une incontestable utilité pour tous ceux qui, chez nous, ont à s'occuper de la forêt. Mais il ne nous est pas parvenu assez tôt pour cela. Il est trop tard maintenant pour l'étudier de près et orienter les amateurs éventuels car, n'est-il pas vrai, l'acquisition d'un agenda a lieu, dans la règle, au commencement de l'an.

Au demeurant, nous n'aurions que fort peu de chose à ajouter au contenu de la notice bibliographique, qui fut consacrée, dans le cahier n° 1 de 1938, à l'agenda de cette année. Notons cependant que quelques chapitres ont été complétés. C'est le cas, en particulier, pour celui consacré aux « chauffages modernes et au combustible forestier ». On y trouve une notice supplémentaire, relative aux quatre facteurs qu'il faut toujours examiner, pour déterminer si une installation moderne de chauffage au bois est réellement « au point ».

De même, la liste des publications figurant au chapitre VIII (Bibliographie forestière) a été mise à jour. On y a supprimé l'indication de quelques volumes, par trop anciens et ajouté, par contre, le titre de divers nouveaux ouvrages récents.

Ainsi mis au point, l'Agenda forestier est un indicateur dans lequel se trouvent réunis une foule de renseignements et de données utiles. A ceux qui n'auraient pas songé encore à se le procurer, nous en recommandons vivement l'utilisation. *H. B.*

R. Felber. **Schweizerischer Forstkalender** 1939. Editeur : Huber & C^ie^, à Frauenfeld. Prix : relié, 3,80 fr.

Pour les mêmes raisons que celles indiquées ci-dessus, au sujet de l'Agenda forestier 1939, nous pouvons être bref dans cette analyse du « Forstkalender 1939 ». Ce vade-mecum du forestier de la Suisse allemande nous revient aussi agréablement présenté que dans les éditions précédentes. Il est complet à souhait. Mais il diffère fort peu, quant au contenu, de celui de 1938.

Une seule innovation. C'est la récapitulation des prix moyens payés, pour bois indigènes en grume et à brûler, en 1935, 1936, 1937 (1^er^ et 2^me^ semestres) et pour le premier semestre de 1938. Les prix indiqués sont ceux obtenus dans les forêts du Jura, du Plateau, des Alpes et du Tessin (Misox), cela pour l'épicéa et le sapin (réunis) et le hêtre. L'office fédéral du contrôle des prix, à qui l'on doit ces données, a établi la moyenne de ces prix pour la Suisse entière. En voici la récapitulation :

Sortiment	Essence	1935	1936	1937		1938
				1^er^ sem.	2^me^ sem.	1^er^ sem.
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Grumes . .	Epicéa et sapin	30,49	27,56	30,82	32,93	33,55
» . .	Hêtre	43,58	40,34	44,47	45,31	46,07
Bois de feu	Epicéa et sapin	12,78	12,26	12,69	13,18	13,73
» » »	Hêtre	20,65	19,87	20,62	20,95	21,65

Les tableaux du personnel forestier supérieur sont très complets; on y trouve, pour chaque canton, la liste des fonctionnaires cantonaux et communaux. En 1900, leur total était de 158, chiffre qui s'est élevé à 190 en 1910 et à 231 en 1921. En 1935, cet effectif total était de 240 (182 fonctionnaires fédéraux et cantonaux et 58 communaux). Notons encore qu'à fin 1937, le nombre des communes et corporations, faisant gérer leurs forêts par un technicien forestier communal, était de 63, comprenant une superficie boisée totale de 88.430 ha. Poschiavo, dans les Grisons, vient en tête avec une étendue totale de 4.550 ha de forêts.

Ceux qui voudront bien se donner la peine de fouiller dans ces nombreuses récapitulations statistiques, y trouveront quantité de données intéressantes autant qu'utiles.

L'éditeur du Forstkalender mérite tous éloges pour les soins et la minutie apportés dans la présentation de ce volume, qui continue dignement une série longue déjà de 34 années. Puisse-t-il trouver pleine satisfaction dans son placement. *H. B.*